



Commune de Prez

Février 2021

Résolution concernant le maintien de l'office de Poste de Prez-vers-Noréaz

Le Conseil général de la commune de PREZ demande à la Poste suisse de prendre en compte la détermination de la commune de PREZ et de toute sa population pour maintenir ouvert l'office de Poste situé dans le village de Prez-vers-Noréaz.

Donnant suite au plan de restructuration disproportionné de la Poste communiqué en 2016, la commune et ses habitants se sont exprimés à plusieurs reprises en faveur d'une reconsidération de la situation.

En 2018, la population locale a manifesté pour le maintien de son office postal.

A cette occasion, des autorités politiques, Christian Levrat, Conseiller aux Etats, syndics, conseillères et conseillers communaux, députés au Grand Conseil se sont associés à leur combat et ont défendu fortement la présence de la Poste. Ils la défendent encore aujourd'hui. Tous ont relevé l'importance pour la région de PREZ, s'étendant de Villars-sur-Glâne à Romont et Payerne, de pouvoir compter sur la palette complète des services qu'offre un office postal, la Poste de Prez-vers-Noréaz restant le seul office postal ouvert dans une région de 30 kilomètres autour de Fribourg et Payerne.

Trois ans après, notre Poste est bien là, elle fonctionne très bien et elle remplit parfaitement son rôle. Une utilisation régulière et constante est constatée à longueur de semaine, il y a du monde au guichet et la population s'y rend pour bénéficier des nombreux services qu'offre un véritable office postal. Chaque soir, le chariot visible au travers des grillages est plein de nombreux paquets prêts à être expédiés en Suisse et à l'étranger. Les entreprises locales utilisent la Poste pour leur envoi de marchandises et de courriers. L'administration communale y fait appel pour toute sa correspondance, les tous-ménages et les nombreux courriers à faire parvenir aux citoyen-ne-s. La présence des cases postales est bienvenue pour les commerçants et les privés.

Le personnel qualifié offre des prestations confidentielles et des conseils appréciés.

L'emplacement de l'office postal de Prez-vers-Noréaz est idéal ; situé au centre village, dans le complexe de l'administration communale, accessible facilement à pied pour tout habitant-e, sur une route de liaison pour de nombreux travailleurs se rendant quotidiennement pour leur travail, soit vers Fribourg, Payerne ou Romont, équipé d'une place de stationnement gratuite.

La Poste de Prez-vers-Noréaz reste le seul véritable office postal de la région. Celui d'Avry-Centre ne peut pas être comptabilisé, car il fait partie d'un centre commercial compliqué d'accès et peu pratique pour certaines catégories de personnes. L'utilisation de cet office signifie pour la

population de notre commune une perte de temps immense, du stress, une augmentation de trajets et donc de kilomètres inutiles, néfastes pour la lutte engagée contre le réchauffement climatique. La commune de PREZ a obtenu le label Cité de l'énergie et souhaite poursuivre dans la voie du développement durable.

En cette période de pandémie, les atouts d'un office postal de proximité sont plus réalistes et nécessaires que jamais, permettant à une grande communauté de près de 2'500 habitants de bénéficier dans sa commune des services nécessaires à son bon fonctionnement.

Cet office remplit parfaitement son rôle de proximité, de conseils, de confidentialité, de services en faveur de la collectivité et respectueux du développement durable. Ces atouts indéniables ne sauraient être occultés par une politique de restructuration à tout prix.

Le Conseil général de PREZ demande aux dirigeants de la Poste suisse le maintien de l'office postal de Prez-vers-Noréaz.

Ainsi décidé à l'unanimité en séance du Conseil général du 11 février 2021.

Le Conseil général

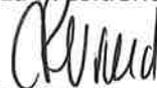
La secrétaire



Marlyse Dubey



La Présidente



Claudine Perroud